

Généalogie & Histoire

REVUE DU CENTRE D'ÉTUDES GÉNÉALOGIQUES RHÔNE-ALPES



Se rassembler pour être plus forts...

J'ai entendu très souvent certains généalogistes impliqués dans la vie de leur association se demander : à quoi sert la Fédération Française de Généalogie, qu'est-ce qu'elle apporte à nos adhérents, à quoi sert le CEGRA, notre union régionale, pourquoi ne pas nous consacrer uniquement à notre association et notre département ?

Ma réponse tient dans le titre de cet article.

Se rassembler pour être plus forts au niveau national d'abord : une association « isolée » même forte d'un millier d'adhérents n'a aucun poids face aux pouvoirs publics et au législateur. La fédération, rassemblant plus de 150 associations et représentant plus de 50 000 généalogistes appartenant à ces associations, a un impact bien plus important et son président est consulté régulièrement par le directeur en charge des archives au sein du ministère de la culture.

Depuis plusieurs années, la Fédération Française de Généalogie est très vigilante concernant les réformes législatives qui peuvent toucher les généalogistes. C'est le cas notamment du projet de loi sur les archives, en gestation depuis plusieurs années déjà (Michel Coupet nous en parlait dans son éditorial de mars 2014). Jean-François Pellan, président de la fédération, a tenu à alerter le ministère ainsi que les généalogistes contre les ambiguïtés que pourrait contenir le texte en gestation et il a tenu à réaffirmer haut et fort la nécessité d'un accès libre et gratuit aux archives y compris sur Internet.

C'est également dans cet esprit qu'une action avait été intentée en justice par la fédération pour permettre aux généalogistes d'avoir accès gratuitement aux Archives du département de la Charente. Aujourd'hui l'accès est gratuit et si l'action en justice menée par la fédération n'en est pas directement responsable, la publicité faite autour de cette action a certainement eu un effet sur la décision du conseil général de la Charente.

À nouveau la fédération se mobilise sur un projet de réforme paru au cœur de l'été et visant à supprimer la tenue sur papier du deuxième registre de l'état civil. Rappelons que la tenue de ce deuxième registre, envoyé au greffe du tribunal, était obligatoire depuis la naissance de l'état civil moderne et qu'avant cela, les curés avaient également l'obligation de tenir en double les registres paroissiaux suite à une ordonnance de Louis XIV en 1667 ! La raison invoquée pour ce changement est une réduction des coûts et un allègement de la charge des officiers de l'état civil et des greffes. Une pétition a été mise en ligne et, si vous ne l'avez pas fait, je vous encourage vivement à la signer (lien sur la page d'accueil du site de la FFG : <http://genefede.eu/>).

La fédération ce sont également des manifestations généalogiques nationales : le congrès national de généalogie (vous trouverez dans ces pages quelques

suite en page 2

Sommaire

- II - Célébrités du Rhône - Lucien Bégule, peintre sur verre
SGLB
 - 3 - Non, Ernest Hareux n'est pas enterré avec ses deux épouses
Pierre Dell'Accio
 - 8 - Le petit séminaire du Rondeau
Michel Mercier
 - 13 - QUESTIONS
 - 20 - Fernand Point - Un pionnier de la gastronomie française
Imre Csoka
 - 24 - Test ADN-Y et nom de famille
Alain Mallinoud
 - 31 - Courrier des lecteurs
 - 32 - Généalogie ascendante de Francisque Eugène Fleury MAZET
Alain Lebreton
 - 34 - Pêle-mêle Congrès de Poitiers
 - 36 - Vu sur le Net
Pierre Boiton
 - 38 - Paléographie Émancipation - Grenoble 1667
Anne Bojon
 - 40 - Onomastique et vocabulaire
Monique Bonvallet
 - 42 - Louis Sartel, sous-officier des dragons en 1914-1918
René Vachon-France
 - 44 - RÉPONSES
 - 56 - Nouvelles des associations
 - 65 - Prochains événements en Rhône-Alpes
 - 67 - Bibliographie
Denis Bellon
 - 68 - Revue de presse
Denis Bellon
 - III - Célébrités du Rhône
Jean-François Bony, peintre de fleurs
SGLB
 - IV - Les églises du Lyonnais
SGLB
- et plusieurs brèves...



Encart : feuilles de correspondance

Généalogie & Histoire :

Publication trimestrielle éditée par l'association
Centre d'Études Généalogiques

Rhône-Alpes

Siège social et publication
14, rue des Glairaux
38120 - Saint-Égrève
tél. 04 38 02 07 28
courriel : gh@cegra.fr

site internet : <http://cegra.fr>

Les manuscrits, même non publiés,
ne seront pas retournés à leurs auteurs.

Les textes publiés n'engagent que la responsabilité
de leurs auteurs.

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation,
sont réservés pour tous pays.

© C.E.G.R.A. - Informations 2015

Dépôt légal à parution - ISSN 0180 - 5886

Commission paritaire n° : 0516 G 88021

Directeur de la publication : Michel Henry
Secrétaire de rédaction : Monique Bonvallet
Trésorier : Michel Coupet
Trésorier adjoint : Patrick Armand
Gestion des abonnés : Jean Fontenille
Mise en pages : Denis Bellon, Anne Bojon,
Fernand Daval
Vente par correspondance : Jean-Michel Taunier
Équipe de rédaction : Marie-Françoise Arens,
Jean Blachot, Pierre Boiton, Michèle Bruyat,
Michel Fusy, Yves Jacquet, Patrick Martin,
Jean Molin, Denis Serve.
Webmestre : Fernand Daval
Imprimeur :
Imprimerie Notre-Dame - Montbonnot (38)
Routage : Act'Isère - La Buisse (38)
Tirage : 3800 exemplaires

Abonnement annuel (4 numéros) :

France : 15 € - Étranger : 18 €

Prix au numéro : 7,00 €